AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - 6 - 8 - 81834234

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24
Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F
M. le Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

BULLETIN TECHNIQUE N° 359 — 30 JUILLET 1981

/ARBRES FRUITIERS/

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Si l'intervention conseillée dans le Bulletin Technique du 24 Juillet dernier a été effectuée, il n'y a pas lieu d'intervenir.

TAVELURE ET OIDIUM

Maintenir la protection dans les vergers où ces maladies sont présentes.

PSYLLES ET ACARIENS

De récents comptages effectués dans plusieurs parcelles de poirier ont montré la présence au niveau des feuilles, de pontes relativement nombreuses ainsi que de très jeunes larves.

De nouvelles éclosions sont en cours et une intervention peut s'avérer nécessaire dans certains vergers où le nombre de pousses occupées par les larves est important.

Il est rappelé la nécessité de n'intervenir qu'en cas de nécessité car à cette époque de l'année, la faune auxiliaire (notamment les syrphes, coccinelles, chrysopes et punaises utiles) joue un rôle important dans la réduction des populations. Araignées rouges et jaunes peuvent dans certains cas proliférer de façon inquiètante. Dans ces situations, une intervention est possible à l'aide d'un acaricide spécifique.

A cette époque de l'année, les seuils indicatifs proposés par l'ACTA sont les suivants :
pommiers : 75 % de feuilles hébergeant une ou plusieurs formes mobiles.
poirier : 500 formes mobiles pour 100 feuilles examinées.

MINEUSE CERCLEE

Le deuxième vol se poursuit mais il est toujours trop tôt pour intervenir.

Il est rappelé que dans les vergers dont les productions sont destinées à l'exportation vers le Canada, les deux seules matières actives autorisées à ce jour : Azimphos méthyl (Gusathion M) et Méthomyl (Lannate) sont utilisables.

/ CULTURES LEGUMIERES /

MILDIOU DE LA TOMATE

Dans la dernière décade de Juillet, de nouvelles périodes favorables à la maladie ont été enregistrées.

C'est pourquoi la protection doit être assurée, notamment après toute période d'humectation prolongée du feuillage. Afin d'éviter des contaminations il convient de réaliser les irrigations de préférence le matin par temps ensoleillé.

P. 524

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : J. THIAULT

TEIGNE DU POIREAU

Une reprise d'activité de vol a été enregistrée au cours des journées du 24-25 et 26 Juillet. Des éclosions peuvent se produire en fin de semaine ou début de la semaine prochaine. Il est conseillé d'intervenir dès réception de ce Bulletin.

PUCERONS SUR HARICOTS

Dans certaines parcelles, des pucerons noirs sont présents. N'intervenir qu'en cas de nécessité en raison de l'activité de la faune auxiliaire et respecter les délais d'emploi avant récolte.

SALADES

Une note intitulée "Lutte contre les maladies et ravageurs sur salades", pour la campagne 1981/82, met en relief un ensemble de précautions à prendre pour éviter la mise en vente de productions dont les teneurs de résidus de pesticides sont inacceptables tant au niveau de l'exportation qu'à celui de la consommation nationale.

L'importance de ce texte ne nous permettra pas de le diffuser intégralement en un seul Bulletin, cependant, nous le tenons à la disposition de tout producteur qui nous en ferait la demande (envoyer 3,50 F pour frais d'envoi). La Station d'Avertissements Agricoles diffusera des informations en cours de campagne.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE /POMME DE TERRE/

Dans les parcelles présentant un mildiou à caractère évolutif, le risque de contamination des tubercules est important. Si la tubérisation est presque terminée , il peut être intéressant de réaliser un défanage chimique. Les produits utilisables sont les suivants (doses exprimées en kg de matière active par hectare) :
Chloratede Soude ; 20 à 30 suivant le développement de la végétation, Dinosèbe (nombreuses spécialités) : 2,5, DNOC huileux (Trifanex) : 5,2 , Diquat (Réglone 2) : 1.

Dans toutes les cultures tardives où la tubérisation n'est pas terminée, un renouvellement de la protection est nécessaire dès réception du Bulletin. Cette protection doit être poursuivie jusqu'au défanage. Il est à noter que les produits systémiques à base de Métalaxyl ont une activité diminuée en fin de végétation, c'est pourquoi la lutte pourra être poursuivie à l'aide de fongicides préventifs de contact ou à action pénétrante (Cymoxanil) en tenant compte de la rémanence des produits et du lessivage des traitements par des pluies cumulées ou en une seule fois de 20 mm .

Dans le cas où le dernier traitement a été effectué à l'aide d'un produit à base de Métalaxyl, le retour à un produit préventif de contact devra si situer sept jours après.

VERS DE LA GRAPPE /VIGNES/

Le deuxième vol se poursuit. La cochylis est toujours de loin l'espèce la plus représentée mais dans le pièges les captures d'eudemis sont moins rares , depuis une semaine, dans les zones plus favorables à cette espèce comme le vignoble de BOURGEUIL (37) et celui de l'Orléanais.

Dans les secteurs précoces particulièrement infestés par la cochylis : régions de VALENCAY (36), FRANCEUIL (37) et OISLY (41) les éclosions sont maintenant plus nombreuses, il va en être de même dans les prochains jours dans l'Orléanais et les vignobles du Cher à l'exception du Sancerrois.

En conséquence, dans les secteurs précoces il est urgent de réaliser le traitementconseillé dans le Bulletin Technique du 28 Juillet. Dans les secteurs tardifs il convient d'assurer la protection du vignoble dès réception du Bulletin. Dans le Sancerrois il est possible d'attendre le début de la semaine prochaine pour intervenir.

.../...

POURRITURE GRISE

Les conditions climatiques de la fin Juin et du mois de Juillet ont été assez favorables à la maladie et des attaques sur grappes ont encore été constatées ces derniers jours.

Dans les vignes où le stade "fermeture de la grappe" est atteint ou le sera dans les prochains jours il convient de profiter du traitement "vers de la grappe" pour intervenir avec une matière active efficace contre la pourriture grise.

Dans de nombreuses vignes, c'est la période optimale pour réaliser la deuxième intervention de la méthode "Standard" avec un fongicide spécifique (Sumisclex, Ronilan, Rovral).

MILDIOU DE LA VIGNE

Même dans les vignes bien protégées il n'est pas rare d'observer sur les plus jeunes feuilles des taches de mildiou et si les derniers traitements et les conditions sèches observées depuis une semaine ont permis un certain dessèchement de ces taches il convient d'être vigilant pour éviter des attaques sur grappe.

Il est donc nécessaire de renouveler la protection conseillée dans le Bulletin Technique du 17 Juillet.

La végétation étant moins active l'intérêt des fongicides systémiques diminue et il est rappelé que les fongicides à base de PHOSETYL D'ALUMINIUM (Mikal, Rhodax) ne doivent plus être utilisés dans les 2 mois qui précédent les vendanges. Il est préférable maintenant d'utiliser des fongicides cupriques ou organo-cupriques.

OIDIUM

Les conditions climatiques sont favorables au développement de l'oïdium. Les indications contenues dans le Bulletin du 24 Juillet demeurent toujours valables.

BLACK-ROT

Dans les zones contaminées les taches sur feuilles ne sont pas rares et les grappes sont sensibles jusqu'à la véraison. Il convient de s'assurer que le fongicide utilisé dans la lutte contre le mildiou est également efficace contre le black-rot.

PYRALE DU MAIS

/ MAIS /

A la faveur de l'élévation des températures le vol se termine. De nouvelles pontes ont encore été déposées ces derniers jours notamment dans les secteurs tardifs. En fin de semaine dernière le seuil d'intervention a été atteint dans les postes d'observations d'AUNEAU (28) et MARSAUCEUX (28).

Dans les secteurs précoces, dans les parcelles non protégées ou trop tardivement, des premières attaques sur "épis femelle" sont déjà constatées.

Rappelons qu'un traitement de rattrapage peut se justifier si 30 à 40 % des plantes présentent des perforations sur le feuillage ou des attaques sur panicules.

PUCERONS

D'une manière générale les populations de pucerons du feuillage regressent dans les cultures de maïs notamment grâce à l'action des insectes utiles lorsqu'ils ont été préservés.

Par contre le pucerons noir, Rhopalosiphum padi, continue à se développer sur panicule dans de nombreuses situations. Dans certaines cultures de Beauce et du Thymerais la majorité des panicules est colonisée et une intervention se justifie.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire CENTRE

A. SIMONIN